

SCP vétérinaire de Laragne
Clinique vétérinaire l'étoile du buëch
11 avenue Arthur Audibert
05300 Laragne
0492651965

A l'attention du préfet des Hautes-Alpes

LRAR

Objet : plaintes répétées de notre clientèle, en rapport avec les activités du refuge SPA de Veynes.

Laragne, le 23/01/2024

J'exerce la profession de vétérinaire dans la ville de Laragne, dans le sud du département depuis 2001. Nos clients sont des habitués, nous entretenons des liens de confiance avec eux, nous travaillons en bonne intelligence, autant qu'il est possible. Nous intervenons en élevage également, en plus de soigner des animaux de compagnie.

A plusieurs reprises, depuis des années, des clients nous rapportent des faits troublants impliquant le refuge animalier de Veynes. Le personnel de ce refuge s'est choisi une mission : celle de secourir les animaux en « danger », et les membres de ce refuge ont établi eux même les critères permettant de qualifier une situation de « maltraitance », et afin d'accomplir au mieux leur mission, ce personnel s'est octroyé des droits, des pouvoirs, des prérogatives, et il semble qu'ils en abusent largement.

En effet, à plusieurs reprises, des membres de cette SPA se sont présentés à la clinique vétérinaire de Laragne, deux femmes, habillées en tenues paramilitaires noires, chaussures de combat, cheveux rasés ou courts, sous l'intitulé de « brigade protection/intervention de la SPA ». Le physique des personnages est imposant, leurs habits également, leur discours est autoritaire, leurs convictions sont affirmées.

A plusieurs reprises, des clients à nous sont venus nous voir pour nous dire que des membres de ce refuge ont fait irruption chez eux, les intimidant, leur disant qu'ils faisaient l'objet d'une plainte pour maltraitance animale, qu'une enquête à leur encontre était en cours, qu'ils avaient été signalés comme étant maltraitants, et que le seul moyen pour eux de ne plus être sous le coup de la loi et des conséquences d'une condamnation pour maltraitance était de signer un document d'abandon au profit du refuge. Le refuge devenant ainsi le détenteur officiel des animaux. Des clients sont ainsi venus terrorisés à la clinique, l'un s'est fait prendre une portée de chiots, d'autres un chien devant la ferme familiale. Le discours est toujours le même, il y a eu un signalement, vous êtes soumis à une enquête, vous encourez une peine lourde...le discours est culpabilisant, très au point, si bien que les gens victimes de ces manœuvres d'intimidation se croient en faute grave, et acceptent l'abandon au profit du refuge.

Si les faits étaient bornés au rapt de quelques chiens, tout ceci pourrait rester de l'ordre de l'anecdote, mais parfois les membres du refuge sont secondés par des agents de police, ou des gendarmes, qui par leur seule présence permettent la validation du discours de maltraitance et

incitent d'autant les détenteurs d'animaux de compagnie à « abandonner » leur animal au profit du refuge.

Les membres du refuge publient largement leurs actions sur les réseaux sociaux, et lorsqu'ils s'en prennent à des professionnels, éleveurs de chiens et chats, ils les mettent sous pression par la puissance de diffusion des réseaux, par des visites impromptues de membres bénévoles du refuge, qui viennent « voir des chiots », même si il n'y a pas de chiots à vendre dans la structure. Une vidéo que j'ai pu consulter mentionne que le refuge récupère ainsi près de 2000 animaux par an, qui sont ensuite adoptés au refuge, moyennant des sommes de 100 à 300 euro, sous forme de dons. Je vous laisse effectuer un rapide calcul de la somme générée, sachant que ces sommes échappent à toute forme de charges, taxes, car ce sont des « dons ».

Il est arrivé que des personnes se voient préempté leur animal errant, ou qu'il soit saisi sur un balcon, une terrasse, et qu'ils veuillent le récupérer au refuge, alors ces personnes, même si elles peuvent revendiquer être le détenteur légal de l'animal, doivent payer des frais d'adoption, de 100 à 300 euro. Il arrive aussi que des frais de « sauvetage » soient facturés, sans justificatifs, avant la restitution de l'animal, la facture peut alors s'élever à plus de 1000 euro.... Certaines personnes se font prendre leur animal à plusieurs reprises, ayant été identifiées comme des clients faciles...qui payent bien, pour récupérer leur animal de compagnie...

J'ai été entendu au sujet d'une enquête de gendarmerie à propos du refuge, il y avait de nombreux cas recensés, en plus de ceux que j'ai apporté à l'enquête. Le gendarme qui s'occupait de l'affaire est devenu injoignable depuis, je ne sais pas si l'enquête à ce sujet a seulement lieu.

Je vous adresse donc ce courrier, car non seulement des personnes participant au fonctionnement du refuge se permettent de préempter des animaux domestiques sans que la loi soit respectées, que le volume des animaux concernés transforme cette volonté de protection en véritable trafic, avec de confortables revenus à la clé, que des services de l'état sont impliqués, peut être pas toujours de façon désintéressée, que la participation de la DDCSPP est parfois citée dans ce que rapportent des clients, la vétérinaire salariée du refuge SPA est à priori l'épouse du directeur de la DDCSPP...Par ailleurs, des cliniques vétérinaires apparaissent également comme participant au transfert de détention des animaux préemptés, en retirant et remplaçant des transpondeurs électroniques.

Ces faits ternissent l'image d'une filière, de la profession vétérinaire, des services de l'état. Il semble que le droit ait cédé le pas devant l'émotion et la rumeur, produisant des actions illégales, voire un trafic fructueux, en relation avec des services de l'état, qui outrepassent leurs droits et prérogatives.

Les recours auprès des gendarmes n'aboutissent pas, une enquête a été initiée, et semble ne plus rien produire. Je ne suis pas Dr en droit, aussi je m'adresse au préfet, garant de l'autorité de la république dans ce département, afin que ces activités mafieuses prennent un terme.

Avec l'assurance de ma considération,

Dr. F. Besson

F. BESSON
Docteur vétérinaire
11 Av. Arthur Audibert
05300 Larnage
04 92 65 19 65

